



« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).

Paris, le 17 août 2023

## **Pendant l'été, l'inflation continue d'augmenter : Les salaires doivent suivre !**

### **L'inflation « baisserait » ?**

La perte du pouvoir d'achat, qui se traduit par une hausse générale et durable des prix, que l'on appelle couramment « inflation » s'élève désormais officiellement à 4,3% sur un an pour juillet 2023 selon l'INSEE. Certains osent nous parler de « baisse », ce qui pourrait laisser sous entendre que les prix diminuent : il s'agit surtout et seulement d'un « léger reflux », à savoir que la hausse est moins forte qu'en 2022 mais elle reste...très importante ! Pire, les prix continuent de monter. La dernière augmentation de 10% de l'électricité le 1er août, la hausse de quasiment 20% des produits alimentaires, de plus de 11% pour les fournitures scolaires sont tout autant de preuves que l'inflation perdure. Quand on gagne le SMIC ou dix fois plus, le prix de la baguette de pain est le même ; les travailleurs paient l'inflation !

### **Des indicateurs en décalage avec la réalité**

L'INSEE, qui publie mensuellement une estimation de l'inflation actualisée sur les 12 derniers mois, reste en deçà de la réalité. Et ceci pour des raisons assez simples : la méthode de calcul reste assez obscure et partielle, avec une définition peu transparente et réaliste du panier moyen de services et de biens. Ainsi, quand l'INSEE annonce 4,3% d'inflation ( indicateur dit « ICP » ), ce taux paraît totalement en décalage avec ce nous que vivons. Et ceci sans prendre en compte les hausses actuelles d'août. L'indice des prix harmonisé (IPCH) lui, indique un chiffre plus important avec 5,5%. Quoiqu'il en soit, les augmentations de salaires -de 2022 ou de début 2023 - sont donc déjà « annulées. : il est donc essentiel de mesurer réellement l'inflation des travailleurs concernés, afin les négociations salariales puissent être divisées en deux : maintien du pouvoir d'achat et augmentation des salaires pour une redistribution des richesses.

### **Pendant ce temps-là, des milliards de bénéfiques**

Prenons un chiffre symbolique : portés par la hausse des prix, les bénéfices nets cumulés des entreprises du CAC 40 s'élèvent déjà à 71 milliards d'euros au premier semestre 2023, soit 11% de plus que l'année dernière. Il s'agit pourtant d'un exemple symbolique, puisque de nombreuses entreprises ont engrangé des bénéfices records en profitant de l'inflation pour augmenter les prix. Si certains secteurs se retrouvent pénalisés par l'inflation, d'autres en profitent largement, et toujours au détriment de la grande partie des salarié-e-s et privé-e d'emplois. La France est devenue en 2023 le 3ème pays de millionnaires au monde, ce qui illustre l'augmentation des inégalités.

### **Nos propositions**

- > Mise en place de l'échelle mobile des salaires (sur la base de l'ICPH); de manière mensuelle ;
- > Blocage des prix des produits de premières nécessité dont l'alimentation ;
- > Baisse de la TVA sur plusieurs produits élémentaires, notamment sur l'énergie, comme l'électricité et l'essence, où l'État se gave grâce à l'inflation et aux différentes taxes (à diminuer !), pénalisant encore plus les trajets des plus modestes. La prise en charge des frais de transports domicile-travail doit être intégralement financée par le patronat ;
- > Contrôle des aides publiques des entreprises par les syndicats et CSE, avec une meilleure imposition fiscale des entreprises qui permettront une redistribution réelle des richesses : protection sociale, services publics, etc.
- > Planification démocratique par et pour les travailleurs : c'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons, en commençant par un encadrement des salaires de 1 à 5 dans les entreprises et la reconquête industrielle.

**Pour gagner sur ces revendications, seule la lutte paie : dès maintenant demandons la réouverture de négociations salariales dans les entreprises et branches pour des augmentations générales uniformes et une prime « gilets jaunes » (et non Macron!) pour toutes et tous à la rentrée.**